

Violence et effets

Sihem Hasni
University of Gafsa, Tunisia

Résumé

Dans cet article, nous nous interrogeons sur la violence et son effet en montrant comment la violence verbale a pu être un moyen de réalisation des effets perlocutoires désirés ou réels, résumés dans la réponse à une réclamation, à travers un énoncé scandé pendant la révolution tunisienne. Notre question porte sur la manifestation de la violence à travers les mécanismes discursifs de l'énoncé dégage, slogan révolutionnaire produit pendant la révolution tunisienne, . D'abord scandé et ensuite devenu un slogan sociopolitique de grande envergure, l'énoncé violent a eu des effets positifs.

Mots-clés : énoncé, violence verbale, violence langagière, discours, actes de langage.

Abstract

In this article, we question violence and its effect showing how verbal abuse could be a way of achieving the desired or actual perlocutionary effects, summarized in response to a complaint, through a statement chanted during the Tunisian revolution. Our issue is the manifestation of violence through the discursive mechanisms of the statement emerges, a revolutionary slogan product for the Tunisian revolution. First chanted and then became a major sociopolitical slogan, violent statement has had positive effects.

Keywords: statement, violence abuse, verbal violence, speech, speech acts.

IJHCS

Introduction

La communication et la vertu performative du langage sont le lieu de toutes les expressions. Elles permettent aux sujets communicants de consigner les traces communicationnelles et de créer une relation entre le dire le faire et l'être qui se fait par l'enchaînement des relations constructives entre l'énonciation et la situation environnante dans laquelle s'inscrivent les normes communicatives. Dans ce cas, l'énoncé peut entraîner des effets positifs ou négatifs sur l'attribution des valeurs et la modification du système de positionnement. Comme il engendre des glissements attitudeaux (involontaires ou calculés) susceptibles de déclencher une violence qui peut aboutir au résultat attendu.

Parmi ces situations, nous proposons de nous pencher sur la violence verbale et le phénomène de montée en tension (Moise et al, 2008a) dans un contexte conflictuel qui associe un peuple et son président. En mettant l'accent sur les moments de la manifestation du mécontentement du peuple, nous essayons, à travers cet article, de traiter de l'impact de la violence verbale sur la réalité perceptive. Cette violence, abondamment mise en parole et geste, annonce le présent d'un peuple et recompose son passé par des formes multiples sur fond de réalité.

Dans cet article, nous tentons de montrer comment la violence verbale peut être un moyen d'accomplissement de l'acte et comment par l'arme unique le langage violent, le peuple protestataire a accompli son acte énonciatif. En comptant sur sa force illocutoire, il a fait réagir l'allocutaire et a réalisé les effets perlocutoires désirés ou réels, résumés dans la réponse à la réclamation scandée.

En faisant valoir notre propre interprétation de l'énoncé *dégage !* nous approchons l'étude de la violence et son effet par le biais des points suivants :

- la manifestation de la violence
- la violence langagière
- la violence lexicale

Notre objectif est de déterminer la valeur pragmatique d'une expression axiologiquement négative et de saisir sa représentation interprétative en posant comme problématique la question de la violence verbale et son effet.

Pour mener cette étude, nous nous inscrivons dans la perspective des actes du langage afin de pouvoir traiter la structure formelle de l'énoncé ainsi que le fonctionnement des relations interpersonnelles et de la pragmatique qui nous permettra d'atteindre le sens communiqué à l'aide des données contextuelles et d'étudier les techniques discursives qui résultent d'une parole argumentée justifiée par l'inscription du discours social sur une scène publique.

Notre corpus est composé d'un énoncé scandé dans le pays phare du printemps arabe. Cet énoncé est le verbe *dégage* !

I. La manifestation de la violence

La violence qui constitue l'indice d'une rupture de consensus en rapport avec la manifestation d'une agressivité verbale, signifiée par les circonstances de son apparition, a été traduite par la masse populaire en *acte de langage* doté d'une signification sociopolitique (un événement de langage et un événement social et politique) exprimé par une forme de slogans révolutionnaires, des slogans de manifestations qui ont été jugés par Austin (1962 : 273) comme des actes de langage.

Le mécontentement qui a réuni toutes les classes sociales sans *leaders*, sans partis politiques, sans perspective, etc. autour des slogans *Ben Ali dégage* ! ou *dégage* ! a provoqué une violence « symbolique » et engendré des effets psychologiques et émotionnels (Braud, 2006). Bien qu'elle soit « une réponse à la confrontation entre le principe de désir et le principe de réalité » (Grettiez, 2008:17), elle a libéré la parole et brisé le mur de la peur : l'impensable devient une vérité et le dire devient un faire.

I.1. Le passage de la langue au discours

Par un passage de la langue à la pragmatique, la violence verbale est devenue capable de transformer par un simple fait de dire une politique longtemps considérée comme le destin d'un peuple. C'est par le biais de la parole que le verbe français *dégager* a occupé une place primordiale dans la révolution tunisienne et a connu une nouvelle acceptation qui reflète sa réalité discursive. Ce terme—qui a été employé pour la première fois le 10 janvier 2011, avant la révolution, dans la vidéo d'un opposant tunisien appelé Tarak Mekki—est emprunté à la langue française. Il est devenu essentiel dans le lexique révolutionnaire tunisien.

Dégage a pris une signification politico-sociale et il est devenu un slogan emblématique de la révolution du 14 janvier, une révolution contre un système politique oppressif et un dictateur. C'est ce que le peuple veut.

L'usage violent de l'énoncé cité antérieurement ne cesse de perpétuer durant les différentes étapes de la révolution et le français devient alors une institution au sens actif du mot, une composante d'un ensemble de pratiques qui font le fondement d'un nouvel Etat. Autrement dit, un terme qui lui donne naissance, en préserve l'existence, le symbolise et en garantit le fonctionnement plus tard.

Dans l'usage effectif du langage tel qu'il se réalise dans une situation énonciative essentiellement particulière mettant en présence des interlocuteurs, effectuant des actes de caractère linguistique, nous nous interrogeons sur l'acte déclenché par les Tunisiens dans l'intention de communiquer et de faire.

Dans notre cadre de travail, nous allons échapper aux tendances de la description d'un mécanisme communicatif des schémas de la communication usuellement proposés tel que celui de Jakobson figurant dans son livre *Essais de linguistique générale* dont les différents facteurs inaliénables de la communication verbale peuvent être schématiquement représentés comme suit :



et expliqués ainsi : un destinataire adresse un message à un destinataire à propos d'un certain référent, à l'aide d'un code linguistique et grâce à un canal sonore ou graphique (c'est l'« encodage » de l'émetteur) ; de son côté, le destinataire reçoit et comprend le message (c'est le « décodage » du récepteur), puis les deux interlocuteurs échangent les rôles lors de la réponse. Cette description présente le processus de communication linguistique sous un jour quelque peu simplificateur.

Ici, nous n'allons pas réduire le mécanisme à ses traits essentiels, mais nous opérons une modification radicale de point de vue. C'est-à-dire, nous n'allons ni nous borner à reconnaître un cas particulier de transmission d'informations ni à identifier le destinataire et le destinataire respectivement à un émetteur-encodeur et à un récepteur-décodeur, mais nous les tenons pour ce qu'ils sont vraiment, à savoir des interlocuteurs assumant des rôles.

La communication réalisée implique alors l'acte de langage violent, incluant des actes de caractère linguistique où l'explicite cohabite avec l'implicite et pensé comme un passage de la langue au discours énonciatif. Ce passage qui souhaite substituer à la description d'un mécanisme communicatif celui d'un processus énonciatif consiste à opérer les formes de la violence que l'allocutaire subie de la part du locuteur qui est un agent qui produit le message et en assume la responsabilité, par sa manifestation et sa présence dans l'énoncé afin d'accomplir son acte. Dans ce cas de l'exécution violente de l'acte langagier, qui représente une avalanche d'actes menaçants, adressée de la part du peuple au président de l'Etat, nous enregistrons un changement d'attitude adopté par le locuteur qui passe de la position de faiblesse à la position de force, par l'effet de scander le slogan dans le but d'insinuer un acte de révolte et de mettre en exergue l'engagement à l'action.

I.2. Les mécanismes discursifs

La phrase *dégage !* qui est un objet construit, dénué de toute singularité énonciative dans la langue, est devenu un acte violent actualisé à travers un énoncé, c'est-à-dire une entité langagière produite et insérée dans une situation d'énonciation, par nature singulière. De cette violence verbale singulière liée aux partenaires mis en présence et aux circonstances spatio-temporelles de l'énonciation résulte l'unicité de cet énoncé qui apparaît non répétable.

Le Tunisien qui veut que le président de la république soit ôté, dit :

Dégage !

Le matin du 14 janvier, l'allocutaire n'a pas exécuté l'acte souhaité. Le locuteur a répété le même énoncé *Dégage !*

Bien que le même énoncé soit répété plusieurs fois dans les mêmes circonstances spatiales, nous disons que les énoncés prononcés successivement ne se confondent pas. Certes, en l'espace, les partenaires n'ont pas changé, mais l'instauration d'un climat de tension qui augmente progressivement, la transgression des règles du respect du président de l'Etat au moyen de l'affectation de son image en fonction des représentations linguistiques et culturelles des protestataires et le délai qui sépare la suite d'énoncés, du fait que chaque énoncé devient une réénonciation du précédent, introduisent inmanquablement une nuance différente et plus sévère par rapport au premier, par exemple la colère violente, l'impatience et l'insistance.

C'est dans le discours que la composante du langage où l'unité préénonciative, la phrase *dégage !* engagée dans une situation d'énonciation chargée de tension, se transforme en une violence verbale qui véhicule l'idée d'une infraction et du déni.

L'étude du mécanisme discursif répond donc à cette transformation qui nous indique sous quelles conditions une certaine situation énonciative impose à un énoncé une *signification* différente du sens de la phrase dont il procède.

II. la violence langagière :

Au cours de l'analyse de la structure formelle de notre énoncé, nous allons classer les actes langagiers véhiculant des menaces et montrer les divers aspects de la violence langagière pour atteindre l'objectif désiré.

II.1.L'aspect implicite

La violence verbale n'apparaît pas dans l'interprétation sémantique de notre énoncé. Elle ne concerne pas la prise en compte de son élément informatif explicite mais l'explication de ses éléments implicites qui suivent des mécanismes relevant de l'inférence et du type de phrase. C'est par la connaissance du contexte et de la situation d'énonciation qui sont indispensables que s'éclaircisse la signification de la violence de notre énoncé et que la forme linguistique associée à l'acte de parole soit perçue comme détournée et implicite. Elle va recevoir une autre perception, celle d'acte de menace direct.

II.2.L'aspect illocutoire

Le maintien de la violence continue avec d'autres formes comme la condition de l'engagement énonciatif qui est la composante pragmatique (grec *pragma* = « acte ») de l'énoncé. Autrement dit, dans notre énoncé, le locuteur ne parle pas pour simplement entrer en communication avec autrui. Mais, il parle pour dire quelque chose et pour exprimer un ordre.

En disant *dégage !* les manifestants accomplissent leur acte de révolution en entraînant des rapports d'influence et de force avec l'allocutaire. Ils se distinguent comme des révolutionnaires contre le régime. La réalisation langagière violente de cet acte est en fait apparue dans la forme même de la phrase : ainsi, il y a une morpho-syntaxe de l'ordre qui est l'impératif.

De point de vue pragmatique, nous soulignons une convenance entre la situation énonciative et la nature de l'acte effectué lors de l'énonciation. La composante pragmatique est présentée par un acte violent dans le but illocutoire est la prise d'une attitude de la part du locuteur à l'égard de son allocutaire (le président de l'Etat). Cette prise d'attitude du locuteur a pu déclencher l'effet progressif de la violence auquel il a associé des actes menaçants véhiculés dans l'intonation, le rythme du débit, l'intensité de la voix pour attribuer une valeur de justification à cette violence verbale et attitudinale à savoir le désaccord qui renvoie à l'existence d'un refus catégorique de la personne du président et pour la légitimer. L'association du verbal et du non verbal sont autant de révélateurs de l'attitude du locuteur, voire de sa violence qui place la phrase dite de type impératif non dans son cadre syntaxique propre mais dans celui qui exprime un haut degré dans la dépréciation de la condition vécue. C'est un acte interpellatif présenté par l'ordre.

L'énoncé *dégage !*, cet acte performatif qui repose sur le complément décisif des actes (les bras levés, l'intonation, etc.) et sur la parole et qui est pris en charge par un énonciateur explicite (le peuple tunisien) est identifié comme violent au motif que la réalité à laquelle il réfère est engendrée du seul fait de son énonciation. Ce n'est qu'au moment où l'énoncé est proféré que la réalité qu'il engendre accède à l'existence.

II.3. L'aspect perlocutoire

Nous nous arrêtons sur deux aspects perlocutoires :

- l'acte indirect

L'énoncé *Dégage !* est à interpréter au sens de *je t'ordonne de dégager*. L'énonciateur a utilisé une façon indirecte de dire. Dans le cas de cet acte indirect, tout autorise le président-allocutaire à penser que son peuple-énonciateur parle du départ, s'il dit *dégage !* ou *Ben Ali dégage*, ce n'est pas pour l'informer ; d'où la réinterprétation perlocutoire sous forme de modalité d'énonciation où les rôles respectifs du locuteur et de l'allocutaire dans l'acte de parole apparaissent à travers l'emploi de la phrase impérative, forme privilégiée qui correspond à un acte d'injonction exprimant l'ordre et la colère violente de la masse tunisienne. Cet acte est accompli dans la mesure où les manifestants cherchent à obliger Ben Ali à céder le pouvoir et à démissionner.

La réinterprétation perlocutoire est liée au contexte énonciatif et à la collaboration du destinataire : si le président-destinataire ne veut pas partir, le locuteur n'a aucune réinterprétation à attendre de lui : l'énoncé restera un ordre. Or, par la prononciation du seul énoncé *dégage !*, en le scandant, en se basant sur la force d'un énoncé ayant une valeur violente d'ordre et en utilisant des éléments paralinguistiques, le locuteur (le peuple tunisien

protestataire) a pu réaliser les effets perlocutoires souhaités et accomplir son acte énonciatif. Ces effets perlocutoires déterminent et identifient déjà le slogan révolutionnaire en le distinguant des autres types.

- Le sous-entendu

Le sous-entendu n'est pas déductible de la phrase, par inférence mais par le non-dit. L'énoncé *dégage !* peut avoir un sous-entendu comme *dégage, je m'engage ; dégage, je n'ai plus envie de toi, monsieur le dictateur*, etc.

Désireux de scander ce slogan, le locuteur préfère exercer une violence verbale agressive marquée par la violation de la règle de la cohérence plutôt que celle de la qualité informative qui exige qu'on dise ce qu'on croit vrai. Le mot devient alors un énoncé qui exprime une pensée, une opinion et une orientation positive sous-jacente, révélant un moment fort de l'action, orienté vers une nouvelle signification en tant que slogan de révolution, *dégage* assigne alors au terme d'origine une valeur bidimensionnelle. D'une part, il assure une valeur politique, d'autre part, il devient symbole de protestation. Par le biais de l'emploi du verbe *dégager*, la langue a fait l'objet d'une prise en charge publique violente. Elle entretient des rapports étroits avec le social et le politique et devient une sorte d'appropriation réflexive à des fins plus ou moins délibérées d'illustration. Elle est tenue pour moyen dont la continuité assimile la variété des motivations : strictement politique, quand il s'agit d'abord d'affirmer la mobilisation et la protestation non contre la prise du pouvoir mais contre celui qui l'accapare et de déloger la dictature puis, plus social en cette circonstance, quand il s'agit de faire de la langue le vecteur et le signe de la dénonciation du chômage, d'une vie sans dignité et sans liberté et de l'appel aux droits essentiels des citoyens : l'emploi, la liberté et la dignité, composantes primordiales de l'idéal démocratique.

Dégage ! demeure donc un symbole de rupture entre le peuple et le président, mais il a connu ensuite des significations autres variables selon les contextes, le temps et l'espace.

III. La violence lexicale:

Nous signalons une autre forme de violence, dite la violence lexicale. Elle renvoie à la visée des actes de langage qui est en rapport avec le système conventionnel par lequel chaque individu est censé manifester son respect et sa considération envers son partenaire (Goffman, 1974). La notion de rite est considérée par P.Charaudeau (1983 :54) comme « l'ensemble des contraintes qui codifient les pratiques socio-langagières et qui résultent des conditions de production et d'interprétation (circonstances du discours) de l'acte de langage », sous forme d'un « un processus d'atténuation ou d'aggravation de la menace de la face de l'interlocuteur » (Moschler, 1998 :112). Ces règles présentées par le principe de politesse vise à préserver le caractère harmonieux de la relation interpersonnelle et cela par le biais des « principes fondateurs de la vie sociale : la sociabilité, l'équilibre et la réciprocité, le respect d'autrui et le respect de soi » (Picard, 1998 :3). Mais comme le principe de la révolution consiste à

« dégager » l'autre, donc les actions à accomplir par l'acteur révolutionnaire vise à s'attaquer à la face¹ de l'autre en cumulant des actes menaçants pour ternir son image.

De ce fait, la relation devient asymétrique puisque le protestataire se place dans une position de pouvoir et de dominance qui engendre une inégalité qui s'inscrit dans le contexte et qui peut se transformer en « une tentative de proposer /imposer son propre monde pour gagner la partie. » (Ghiglione et Trognon,1993 :277).

Conclusion:

En ayant recours à notre énoncé et se focalisant sur la violence verbale sur une scène publique et son effet, notre analyse a révélé que le locuteur, qui a opté pour l'usage d'une langue qui n'est pas le sien, a montré son agression par le biais des actes de langage et du lexique. la relation entretenue entre lui et l'allocutaire est marquée par des moments de confrontation qui se caractérisent par la manifestation différentielle de la violence verbale en rapport avec la réclamation demandée. Dès le départ, le locuteur a annoncé sa confrontation ouvertement. Il se situe dans une violence fulgurante marquée par son acharnement sur son interlocuteur. Il s'explode sous l'effet d'un débordement interlocutif révélateur de son état d'emportement qui l'a poussé à suivre le projet de vengeance personnelle en cumulant d'accomplissement des actes de menaces qui produisent un effet négatif sur ses faces.

¹ La **face** est « une valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers sa ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier, la face est une image de moi délinée selon certains attributs sociaux approuvés et néanmoins partageables » (Goffman, 1974 :9)

Références

- Armengaud, F. (2007). *La pragmatique*, Paris, PUF.
- Austin, J. L. (1962). *How to Do Things with Words*, Cambridge (Mass.). *Quand dire, c'est faire*, traduction de l'anglais par Gilles Lane, Editions du Seuil, "Points Essais", 1970.
- Benveniste, E. (1976). *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- Bernicot, J., Marcos, H., Guidetti, M. (1998). *De l'usage des gestes et des mots chez l'enfant*, Paris, Armand-Colin.
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- Denis, J. (2006). Performativité : usages et relectures d'une notion frontière, *Études de Communication* N°29.
- Fuchs, C. (1982). « Éléments pour une approche énonciative de la paraphrase » in, *La genèse du texte : les modèles linguistiques*, éd. CNRS, p. 83.
- Ghiglione, R. & Trognon, A. (1993). *Où va la pragmatique? de la pragmatique à la psychologie sociale*, Grenoble, PUG.
- Goffman, E. (1974). *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit.
- Jakobson, R. (1963). *Essais de linguistique (1 et 2)*, Paris, Éditions de Minuit, 1963 [rééd. 2003]
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1990). *Les interactions verbales t2*, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1986). *L'implicite*, Paris, Armand Colin.
- Moise, C., Auger, N., Fracchiola, B., Shultz-Romain, C. (2008 b) , «De la violence verbale : pour une sociolinguistique des discours et des interactions », in J.
- Searle, J. R. (1972). *les actes de langage*, Paris, Hermann.

IJHCS